



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 03 mai 2021

#### **Liaison entre Poitiers et Limoges - Réunion de concertation du 3 mai 2021 dans la Vienne**

L'État est très impliqué dans l'amélioration de la liaison Poitiers-Limoges. Dans la suite des annonces de Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué, chargé des Transports la concertation se poursuit sur les différentes opérations d'aménagement de la RN147 inscrites au contrat de plan État-Région (CPER) et sur l'hypothèse d'une mise en concession autoroutière de la liaison Poitiers – Limoges.

Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne a présidé ce lundi 3 mai 2021 une réunion de concertation avec les parlementaires, les représentants du conseil régional, du conseil département de la Vienne, les élus des collectivités concernées et les chambres consulaires de la Vienne.

Concernant le projet d'autoroute concédé entre Poitiers et Limoges, Jean-Baptiste DJEBBARI a engagé fin 2020 le processus de saisine de la Commission nationale du Débat Public (CNDP) en vue de saisir la CNDP d'ici juin 2021.

L'objectif de cette réunion du 3 mai 2021 était de recueillir les observations des partenaires permettant d'enrichir le dossier de saisine de la CNDP, qui est aujourd'hui bien avancé, pour la poursuite du projet.

La constitution du dossier de saisine de la CNDP a été l'occasion de revenir sur la comparaison entre un projet autoroutier Poitiers-Limoges et l'aménagement progressif de cet axe, tout en prenant en compte les investissements prévus sur les autres modes de transports (ligne ferroviaire Poitiers-Limoges, lignes de cars...).

Les opérations du CPER se poursuivent à un rythme soutenu grâce au plan France Relance et à la prolongation du CPER jusqu'en 2022 : le dossier d'autorisation environnementale pour la déviation de Lussac-les-Châteaux est notamment en cours de constitution, dans la perspective d'un démarrage de travaux en 2022.

#### **Contacts presse**

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication interministérielle

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr)

